

Jean Gast

né le 4 mars 1801* à Lamonzie St-Martin (24) **ii** le 4 mai 1880
fils d'Antoine **Gast** (17.. - 1800) et de Anne **Fumonze** (17.. - >1824)

il épouse le 29 juillet 1824, à Pomport (24)

Marie Thérèse Augustine

dite **Irma Bourdichon** **67/33/99/49d**

née le 22 août 1808 au Monestier (24) **ii** le 19 juin 1884

filie de Pierre **Bourdichon** (17.. - 1812) ↓

et de Marie **Damade** (1764 - >1824) **67/99**

Irma est la demi-sœur d'Anne Métivier **33/49(b)**
épouse de Jean-Jacques Franc de Ferrière **32/48** ↓
et fille de Pierre Métivier **66/98** ↓
En effet, leur mère, Marie Damade,
a épousée en seconde noce Pierre Bourdichon en 1807
trois ans après la mort de Pierre Métivier.



Au dos de ce portrait il est noté *l'oncle Jean Gast, né vers 1795* * (?).

* 13 ventôse an IX

Enfants :

1) Isoline **Gast** (>1824 - > 1884) **17/25da**

elle épouse Léon **Trémy**

2) Laetitia **Gast** (1828 - 1882) **17/25db**

elle épouse en octobre 1848 Elie *dit* Elicio **Loreilhe** (1811 - 1881)

☒ Jean Gast est un enfant posthume, né près de huit mois après le décès de son père, disparu le 29 thermidor an VIII (17 août 1800). Il a vu le jour à Lamonzie-Saint-Martin, peut-être au Bertranet qui appartient à sa famille.

Il n'a pas de profession. Il est probable qu'il vit de ses revenus. Il est donc ce que l'on appelle un rentier. Il habite Durbec, commune de La Force.
Sa mère, Anne Fumouze s'est remariée, mais vit séparée de ce deuxième mari, Zacharie Reymond, depuis avant 1820. Elle continue à signer *Fumouze Veuve Gast*. Elle habite Coussard, commune de Cumenge. Elle connaît donc bien la famille Bourdichon.

☒ La jeune Irma Bourdichon, la fille du juge de paix du canton de Cunèges, est née dans la maison de son père, à La Tour, dans la commune de Monestier. Quand elle fait la connaissance de Jean, elle habite à la Birondie (*voir note au verso*), commune de Pomport, avec sa mère, veuve.

☒ Les bans sont publiés à Pomport et à La Force, paroisse des deux époux et la cérémonie de mariage à lieu à la mairie de Pomport le 29 juillet 1824.

Jean Gast a 23 ans et Irma Bourdichon à peine 16 !

Quatre témoins signent le registre : un oncle du marié, Simon Fumouze, âgé de 37 ans, et demeurant au Thuquet (commune de Bouinague, canton d'Issigeac), un beau-frère de l'épouse Pierre Marmontet, 46 ans, habitant La Tour (commune de Monestier), le juge de paix du canton de Cunèges, qui a pris la succession de Pierre Bourdichon, Antoine Bontemps, âgé de 71 ans et Etienne Faugère, substitut du procureur du roi à Bergerac, 69 ans